

Conditions d'admission | Foresterie, géographie et géomatique

FFGG ULaval

Diplômes français	Diplômes québécois offerts par FFGG ULaval					
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle	3 ^e cycle	
	Certificats	Baccalauréats		Maîtrises ³	Doctorats ⁴	
	B. Sc. Géographie B. Sc. Développement durable du territoire	B. Sc. A. Sciences appliquées ¹	B. Ing. Ingénieur ²			
Bac professionnel	✗	✗	✗	✗	✗	
Bac technologique	▲	▲ avec ou sans cours préparatoires	Non admissible, à l'exception des séries STI, STI2D, STAV, STL avec une année préparatoire	Non admissible, à l'exception des séries STI, STI2D, STAV et STL avec une année préparatoire	✗	✗
Bac scientifique ou équivalent (12/20) ⁵		▲	▲ avec une année préparatoire		✗	✗
Bac général toutes spécialités		▲ (12/20)	Bac général avec spécialité obligatoire en mathématiques ainsi qu'une seconde spécialité en sciences (SVT ou physique-chimie) (12/20) ⁵ Admissible sur dossier avec une année préparatoire		✗	✗
Bac +1						
Classes préparatoires, Licence L1 ou formation universitaire		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗
Bac +2						
BTS (12/20) ⁵ DUT (12/20) ⁵		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗
Classes préparatoires, Licence L2, DEUG		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗
Bac +3						
Licence professionnelle (LMD)		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		▲	✗
Licence L3		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		▲	✗
Bac +4						
Master 1 (LMD), Diplôme de maîtrise, Ingénieur-maître (IUP)		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		▲	✗
Bac +5						
Master, M2 (LMD), Diplôme d'ingénieur, Magistère		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		▲	▲
Bac +6						
Ingénieur diplômé, Master recherche ou Mastère spécialisé		▲	▲ avec ou sans cours préparatoires		▲	▲

✗ Non admissible ▲ Admissible sur dossier

1. Aménagement et environnement forestiers (génie forestier), opérations forestières (génie forestier), environnements naturels et aménagés, sciences géomatiques
2. Génie du bois et génie géomatique
3. L'étudiante ou l'étudiant dont la formation ne satisfait que partiellement aux exigences d'admission se verra imposer une scolarité préparatoire.
4. Dans tous les cas, la direction de programme se réserve le droit d'admettre la personne candidate en scolarité préparatoire. De plus, la personne candidate doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche et avoir obtenu de très bonnes notes pour l'ensemble de ses études.
5. Une moyenne de 12/20 sera exigée et aucune note inférieure à 10/20 dans les matières scientifiques ne sera acceptée.

Puisque les renseignements figurent à titre indicatif, il est suggéré de consulter ulaval.ca/etudes pour obtenir l'information officielle et à jour sur les conditions d'admission.